SIVOM DU BRASSON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

<u>Présents</u>: Mme Aline COUDERC, M. Bernard HOMBOURGER, Mme Amandine DE OLIVEIRA, Mme Nathalie CANET, Mme Céline LEVALLOIS,

Absents excusés: Mme Michelle BOUILLAND-CHAUVEAU

Absents: Néant.

Date de convocation et d'affichage : 23 juillet 2024

Le vingt-neuf juillet deux mille vingt-quatre, légalement convoqués le 23 juillet 2024, les membres élus du SIVOM DU BRASSON se sont réunis, à dix-huit heures et trente minutes, à la Mairie de Lissy, sous la présidence de Monsieur Bernard HOMBOURGER, Président.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie CANET

ORDRE DU JOUR

- 1. Délibération : Approbation du compte rendu du Conseil Syndical du 09 juillet 2024
- 2. Délibération : Approbation de l'ordre du jour de la séance du 29 juillet 2024
- 3. Délibération : Mise à jour des tarifs des cantines scolaire (Limoges-Fourches et Évry-Grégy), pour la rentrée 2024-2025
- 4. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30

Délibération N° 22/2024 : Approbation du compte-rendu du 09 juillet 2024

Lecture est faite du compte-rendu du conseil syndical du 09/07/2024,

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le compte-rendu du conseil syndical du 09/07/2024.

Délibération n° 23/2024 : Approbation de l'ordre du jour de la séance du 29 juillet 2024

Mr le président donne lecture de l'ordre du jour de la séance tel que précisé dans la convocation envoyée en date du 23 juillet 2024.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'ordre du jour de la séance de ce jour.

<u>Délibération N° 24 /2024</u>: Mise à jour des tarifs des cantines scolaire (Limoges-Fourches et Évry-Grégy), pour la rentrée 2024-2025

Le président expose au Conseil Syndical les nouveaux tarifs de la restauration pour la rentrée scolaire 2024-2025. Ce changement est dû à l'augmentation tarifaire du prestataire de restauration « Convivio ».

Les nouveaux tarifs se décomposent comme suit et seront applicables dès le 2 septembre 2024 :

| Noms des cantines | Année scolaire 2023-2024 | Année scolaire 2024-2025 |
|--------------------|--------------------------|--------------------------|
| Limoges – Fourches | 5.90 € | 6.05 € |
| Évry - Grégy | 6.89€ | 6.89 € |

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Syndical, **APPROUVE** à l'unanimité les nouveaux tarifs.

Questions diverses:

Les questions diverses se sont portées sur :

- La présentation du projet de décoration intérieure réalisé par l'architecte,
- La présentation d'une version affinée sera présentée au Conseil Syndical du mois de septembre 2024.

Fin de la séance : Séance close à 19h20

| NOMS | SIGNATURES |
|-----------------------------|------------|
| Bernard HOMBOURGER, | |
| Président | |
| Aline COUDERC | |
| Nathalie CANET | |
| Michelle BOUILLAND-CHAUVEAU | |
| Céline LEVALLOIS | |
| Amandine DE OLIVEIRA | |